

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE
Dépendant d'un ensemble immobilier
sis **15 Boulevard Guigou, 13003 MARSEILLE**

MISE A PRIX : 34.000,00 EUROS

VISITE LE MARDI 3 OCTOBRE 2023 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Un ensemble immobilier situé à MARSEILLE
3^{eme} ARRONDISSEMENT (Bouches-du-
Rhône), 13003 – 15 Boulevard Guigou,
cadastré section 811 B n°259, lieudit 15
Boulevard Guigou, pour une contenance de
00 ha 05 a 83 ca.

LOT NUMÉRO 1 :

La propriété privative de l'appartement situé
au rez-de-chaussée à gauche du bâtiment

A. Ledit appartement comprenant : hall,
cabinet de toilette, water-closet, cuisine,
salle de séjour et trois chambres,
Et les 68/1.100èmes de la propriété du sol
et des parties communes générales.

LOT NUMÉRO 10 :

La propriété privative et particulière de la
cave numéro un située au sous-sol,
Et les 2/1.100èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales.

**D'après le procès-verbal de
description :**

Maître Pierre MONTEL, Commissaire de Justice à Marseille a établi le 18 janvier 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien est situé 15 Boulevard Guigou, 13003 MARSEILLE. Il s'agit d'un appartement de 4 pièces.

Il se compose d'un hall d'entrée avec dégagement, d'une cuisine, d'un salon/séjour, de 3 chambres, d'une salle de bains, d'un WC, d'un petit balcon et d'une cave.

Les lieux sont loués.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **67,55 m²**.

Le syndic de copropriété est bénévole.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 318.296.700 euros, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE, Place Estrangin Pastré (13006), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,
Ayant pour Avocat **Maître Thomas**

D'JOURNO, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE – 25 rue Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 11 août 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat